



I. INFORMATIONS SUR LE POSTE

Titre : Chef de Projet

Lieu d'affectation : N'Zérékoré

Superviseur : Directeur Exécutif

Type de Contrat : CDD

Durée : Un an avec (3 mois d'essais)

II. CONTEXTE

Le Programme d'Appui aux Communautés Villageoises (PACV) et le Programme concerté de Renforcement des capacités des Organisations de la société civile et de la Jeunesse Guinéennes (PROJEG) ont signé une convention de partenariat. Ces deux programmes partagent les mêmes territoires d'intervention notamment les communes rurales, s'investissent dans le renforcement des capacités des acteurs locaux au profit du développement local, et s'inscrivent tous deux dans des phases de désengagement et de pérennisation. Il apparaît ainsi le besoin pour les deux (2) Programmes à travailler en étroite collaboration en vue d'optimiser l'utilisation de leurs ressources au niveau local et mettre en synergie leurs expertises.

Pour ce faire, AGIL (Alliance promoting Governance and Local Initiative) a été retenue comme partenaire d'exécution de cette intervention dans la Région Administrative de N'zérékoré.

Ce partenariat vise à :

- 1. Promouvoir la bonne gouvernance locale à travers le contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) dans les communes rurales guinéennes ;***
- 2. Favoriser une meilleure contribution des orpailleurs au financement du développement local, à la préservation de l'environnement et à faire émerger d'autres alternatives économiques.***

Le PACV, instrument de la mise en œuvre de la lettre de politique nationale de décentralisation, appuie les Communes Rurales (CR) dans leur prise en charge du développement local en : i) améliorant la compréhension des textes législatifs et réglementaires sur la décentralisation, ii) fournissant des outils méthodologiques facilitant l'action des communautés décentralisées, et iii) procurant des fonds pour le financement des microréalisations des CR ciblées.

Le Programme concerté de Renforcement des capacités des Organisations de la société civile et de la Jeunesse Guinéennes (PROJEG), programme d'appui à la société civile guinéenne dont la finalité est de permettre à celle-ci de participer pleinement au processus de développement et de la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Il vise à faire de la Société Civile, une force de propositions au côté de l'État, pour définir les politiques publiques sectorielles de développement afin qu'elle soit en mesure de participer utilement à leur mise en œuvre.

AGIL est une Organisation Non Gouvernementale de droit Guinéen qui appuie les communautés dans l'identification des problèmes liés à leur développement socio économique à travers le renforcement de la gouvernance et l'appui aux acteurs locaux. De par sa vocation d'organisme d'intervention en amont sur plusieurs problématiques, AGIL renforce les communautés en tant qu'acteur de leur propre développement en s'appuyant sur les structures communautaires et les services déconcentrés et décentralisés de l'Etat. AGIL établit des partenariats mondiaux et locaux pour améliorer la qualité des services sociaux de base à travers la dotation des communautés en plateformes d'échange et de convergence pour une gestion rationnelle des ressources locales et des appuis des partenaires. AGIL est leader dans la création d'approches novatrices et efficaces pour la coordination des interventions communautaires en République de Guinée.

I. PRINCIPALES ACTIVITES

Essentiellement, il s'agira de mener :

- ✓ Des activités de formation des acteurs locaux (processus de budgétisation participative, confection du budget, lecture du budget, techniques d'identification des nouvelles ressources fiscales, bonne gouvernance, budgétisation participative, suivi-évaluation participatif et d'autres outils du CCAP) ;
- ✓ Des activités de développement des approches de budgétisation participative et du suivi-évaluation participatif ;
- ✓ Des activités de développement d'une culture de redevabilité des élus ;
- ✓ Des activités de développement d'une culture de participation et de contrôle des actions de la commune ;
- ✓ La réalisation et le suivi des plans d'actions retenus lors des foras et des sessions d'évaluation participative ;
- ✓ La mise en place des procédures, outils et cadres de concertation pour la collecte et la gestion des fonds de l'orpaillage.

II. TACHES ET RESPONSABILITES DU CHEF DE PROJET

Sous l'autorité du Directeur Exécutif, le Chef de projet fournira un appui aux animateurs et aux collectivités locales cibles.

- ✓ Appuyer le Chargé de formation dans l'identification des besoins de formation des équipes en se basant sur les évaluations et l'observation ;
- ✓ Concevoir, organiser et animer des séances de travail avec l'équipe du projet en tenant compte des indicateurs ;
- ✓ Élaborer et suivre les plans d'action individuels des animateurs ; Gérer les plannings, la répartition et la coordination du travail ; Assurer les entretiens d'évaluation des animateurs

- ✓ Développer et veiller à l'application du planning et aux modalités de mise en œuvre du projet en collaboration étroite avec la Coordinatrice Régionale du Projet et Coordinateur Régional du PACV.
- ✓ Implémenter des approches et outils de contrôle citoyen de l'action publique notamment la budgétisation participative et le suivi - évaluation participatif ;

III. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE

- ✓ Diplôme universitaire en économie, sociologie, développement communautaire ou disciplines connexes ;
- ✓ Au minimum cinq années d'expériences en matière de coordination/ encadrement des communautés dans la mise en œuvre des projets ;
- ✓ Expérience en conception et en mise en œuvre des projets communautaires ;
- ✓ Forte attention aux détails et rigueur sur les données ;
- ✓ Expérience en systèmes de suivi évaluation des projets communautaires ;
- ✓ Compétences organisationnelles solides et capacité à travailler dans un environnement multiculturel ;
- ✓ Capacité à travailler sous pression ;
- ✓ Compétences solides en informatique, y compris les logiciels Windows et Microsoft Office ainsi que les logiciels de traitement de données (Excel, power point, Access, etc.)
- ✓ Très bonnes capacités de rédaction et de communication orale en langue française ;
- ✓ La connaissance de l'anglais sera un atout ;

IV. QUALITE ET APTITUDES REQUISES

- ✓ Fiabilité, discrétion
- ✓ Rigueur et sens de l'organisation
- ✓ Sens de responsabilité
- ✓ Réactivité Ce poste nécessite de fortes capacités relationnelles du fait de ses très nombreux interlocuteurs.
- ✓ Maîtrise du français et des langues locales obligatoire ;
- ✓ La connaissance de l'anglais sera un atout ;

Les personnes intéressées par cet appel sont priées d'envoyer par courrier électronique leur CV détaillé et une lettre de motivation à l'adresse suivante recrutement@agilinternationale.org en mettant en objet « DEMANDE D'EMPLOI Coordinateur Projet N'zérékoré » au plus tard le 30 Juillet 2017

Seuls les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contactés et invité(e)s à fournir les copies des diplômes et/ou attestations et deux photos d'identités.

NB : L'AGIL est un environnement non-fumeur. Les candidatures féminines sont vivement encouragées. Tout dossier incomplet sera rejeté.